



EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Jeudi 19 Juin 2014

Le Jeudi 19 Juin 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 13 Juin 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

> Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Pablo ARCE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de Conseillers: 33

En exercice: 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 29

Numéro 2014/JUIN/66

Point de l'ordre du jour 2

OBJET

OCTROI DE SUBVENTIONS ANNÉE 2014

RAPPORTEUR

M. JAECK

Rendu exécutoire compte-tenu de : La transmission en Préfecture le : 27/06/2014 L'affichage en mairie le : 27/06/2014 La notification le :

Christophe LUBAC

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. J. DAHAN, MIIe D. NSIMBA LUMPUNI, Mme G. BAUX, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD et Mme M. RICHARD.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme G. BAUX M. A. CARRAL a donné procuration à Mme V. LETARD Mme Cl. GRIET a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE Mme M. CABAU a donné procuration à M. P. BROT M. N. MASSY a donné procuration à M. M. CHARLIER

Exposé des motifs

Monsieur JAECK propose au Conseil Municipal de voter une subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande.

Il précise que les membres du Conseil Municipal membres du bureau d'une association subventionnée ne prennent pas part au vote.

Yosékan Budo	520€
USR Rugby à XIII	2 650 €
APES Association des Parents d'Enfants Sourds	
• USR Basket	
Rando Plaisirs	
• La Boule Étoilée	
Arc en Ciel	
Port Sud Aviron	
Association sportive et Culturelle des Écoles Sajus	
• Vis a Vie	
Amitié Solidarité	
Secours populaire	
Club Nautique de Ramonville	
Convivencia Festival	
Convivencia « La nuit du bal »	

<u>Décision</u>

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur JAECK, et après en avoir délibéré par **29 VOIX POUR, 4 ABSTENTIONS** (M. AREVALO, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et Mme RICHARD) **VOTE** les subventions suivantes :

Yosékan Budo	520€
USR Rugby à XIII	2 650 €
APES Association des Parents d'Enfants Sourds	
USR Basket	3 200 €
Rando Plaisirs	
• La Boule Étoilée	
Arc en Ciel	
Port Sud Aviron	
• Association sportive et Culturelle des Écoles Sajus	
Vis a Vie	
Amitié Solidarité	
Secours populaire	
Club Nautique de Ramonville	
Convivencia Festival	
Convivencia « La nuit du bal »	

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures

> Le Maire Christophe LUBAC

Date de la signature : 26/06/2014 Nom du signataire : Christophe LUBAC